

PRODUIT POUR LES PISCINES

# Chrystalline H<sub>2</sub>O, vedette de l'été

**KARINE GAGNON**  
Collaboration spéciale

Un produit lancé à l'été 1997, de fabrication québécoise, promet de faire fuir cet été: le Chrystalline H<sub>2</sub>O, qui permet de réduire la quantité de chlore utilisée dans les piscines, occasionne d'appréciables économies, en plus de rendre l'eau claire et propre.

Permet de  
réduire  
le chlore  
utilisé

Développé en collaboration avec le laboratoire Technitrol-Eco de Pointe-Clair, et homologué par Santé Canada, Chrystalline H<sub>2</sub>O doit être additionné à un peu de chlore (entre 50% et 75% de moins que la quantité devant être utilisée auparavant pour produire le même effet). «Utilisé de cette façon, il peut remplacer à peu près tous les produits d'entretien qui existent sur le marché», souligne Michel Bienvenue, représentant du fabricant.

Le produit est fabriqué à base de sulfate de cuivre stabilisé et d'un mélange de composants qui assurent les actions suivantes: clarifier l'eau, stabiliser le pH et éliminer les algues (algicide). «En plus de simplifier l'entretien de la piscine, il permet de prolonger la vie des installations... et des maillots», lance M. Bienvenue.

#### Danger avec un autre produit

À souligner que Chrystalline H<sub>2</sub>O ne doit pas être confondu avec le sulfate de cuivre pur, souvent vendu en vrac par des vendeurs sans scrupules, et indigne de confiance. Cette substance, dans sa forme pure et donc non équilibrée, représente en effet un danger pour le consommateur et pour les baigneurs.

«Ce produit douteux ne doit en aucun temps être utilisé dans l'entretien de la piscine», prévient M. Bienvenue. Notre produit n'est pour sa part jamais vendu en vrac, donc les gens ne peuvent pas se tromper», nous dit M. Bienvenue.

Le Chrystalline H<sub>2</sub>O, qui pour sa part est blanc avec présence de granules bleus, est vendu en format de 300 g.